



COMPTE RENDU CAP DU 2 JUILLET 2014 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE CONTROLEUR 1^{ère} CLASSE

Les élus CGT ont lu une déclaration liminaire disponible sur notre site national :

<http://www.financespubliques.cgt.fr>

Les réponses de la Direction Générale aux questions posées en liminaire :

- ▶ concernant le décret de 2010 prévoyant que cette CAPN devait se tenir avant le 15 décembre 2013 la DG nous oppose le décret 2005-1090 du 1^{er} septembre 2005 qui oblige à fixer les taux promus-promouvables avant la tenue de cette dernière. Sans le feu vert du ministère, il est donc impossible de la convoquer.
- ▶ concernant notre exigence de carrière linéaire au sein du corps des contrôleurs, la DG nous renvoie à la loi 84-16 portant reconnaissance de la valeur professionnelle des agents.
- ▶ concernant le reclassement de certains agents de catégorie B intervenu au 1^{er} février 2014, la DG nous informe qu'elle a travaillé au vu d'une situation théorique de chaque agent «hors reclassement». Ce n'est qu'à l'issue des promotions que la situation des agents concernés sera recalculée individuellement, au vu de ce reclassement. Elle communiquera de plus à chacun des agents concernés le détail de son reclassement.

Approbation du PV de la CAPN de Tableau d'avancement du 11 juillet 2013.

Vote :

Pour Adm – Solidaires – FO

Contre : **CGT**

Montreuil, le 10 juillet 2014

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451
263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX
● dgfp@cgt.fr
● www.financespubliques.cgt.fr
● Tél. : 01.55.82.80.80

Les élus CGT ont voté contre ce procès verbal, car celui-ci ne reprenait pas toutes les interventions faites sur les situations des agents écartés.

Tableau d'avancement 2014 :

CONDITIONS POUR ÊTRE PROMU PAR TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE CONTRÔLEUR 1^{ère} CLASSE

Avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade de contrôleur 2^{ème} classe depuis un an et compter au moins 5 ans de services effectifs dans un emploi de catégorie B ou équivalent et être en position d'activité à la date d'effet de promotion.

Les agents non notés au titre de l'année N-1 et/ou des 2 précédentes, les agents faisant l'objet d'une baisse de note sur les 3 dernières années et les agents ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire récente sont écartés du tableau d'avancement au stade du projet et font l'objet d'un examen lors de la CAP.

En 2014 il y a 1491 possibilités de promotions par tableau d'avancement (1 462 inscrits au stade du projet + 29 possibilités d'inscriptions supplémentaires à l'issue de cette CAP) pour 3872 agents ayant vocation. En définitive, cette année, ce sont donc 2381 agents (remplissant les conditions statutaires) qui sont injustement écartés de la promotion de grade.

Le dernier contrôleur 2^{ème} classe des finances publiques inscrit sur le tableau d'avancement 2014 est :

- 8^e échelon avec prise de rang au 01/12/2012, avec une date d'accès dans le corps au 01/09/2004 et une accélération d'avancement de 7 mois sur les 3 dernières années de notation/évaluation (la mention d'encouragement / bonification à 0.01, valant 0,5 mois).

Par ailleurs, 16 agents sont écartés du tableau d'avancement : 10 au motif d'une baisse de note au cours des 3 années précédentes, 4 pour contexte disciplinaire et 2 au motif non notés.

3 agents initialement écartés ont par contre été inscrits à l'issue de la CAPN (la CGT est intervenue sur leurs dossiers).

VOTE

Pour : administration

*Contre : **CGT** + Solidaires + FO*

Explication du vote : Il ne s'agit bien évidemment pas de voter contre les agents promus, mais bien de dénoncer l'effet «entonnoir» que constitue la forme actuelle des tableaux d'avancement. La CGT revendique la suppression des grades au sein des corps de catégorie B et C, afin que les agents puissent dérouler une carrière sans obstacle au sein de ceux-ci. Et à défaut, elle réclame que tous les agents remplissant les conditions statutaires soient promus immédiatement.

**La promotion est effective à la date du 01/01/2014
ou à la date où seront remplies les conditions statutaires en 2014.**